

ANNEXE MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE DE VOTE DE GINJER AM

1. Centralisation

Ginjer AM centralise l'exercice des droits de vote afin de coordonner les tâches liées aux votes :

- Suivre les assemblées générales du périmètre de vote
- Gérer les relations avec les dépositaires et les sociétés de « proxy voting »
- Analyser les résolutions proposées par les émetteurs
- Diffuser l'information et recueillir l'avis des gérants
- Convoquer et animer les comités de vote

Cette centralisation permet de s'assurer de l'application de la politique de vote de Ginjer AM.

2. Organisation

Chaque année, le responsable des opérations s'assure de la mise à jour des éléments et des relations contractuelles nécessaire au bon fonctionnement de ses actions :

- Analyse des informations fournies par les prestataires extérieurs.
- Relations avec les dépositaires et les prestataires impliqués dans le circuit de votes.
- Mise en place des documents règlementaires nécessaires au vote dans certains pays (procuration, ...).

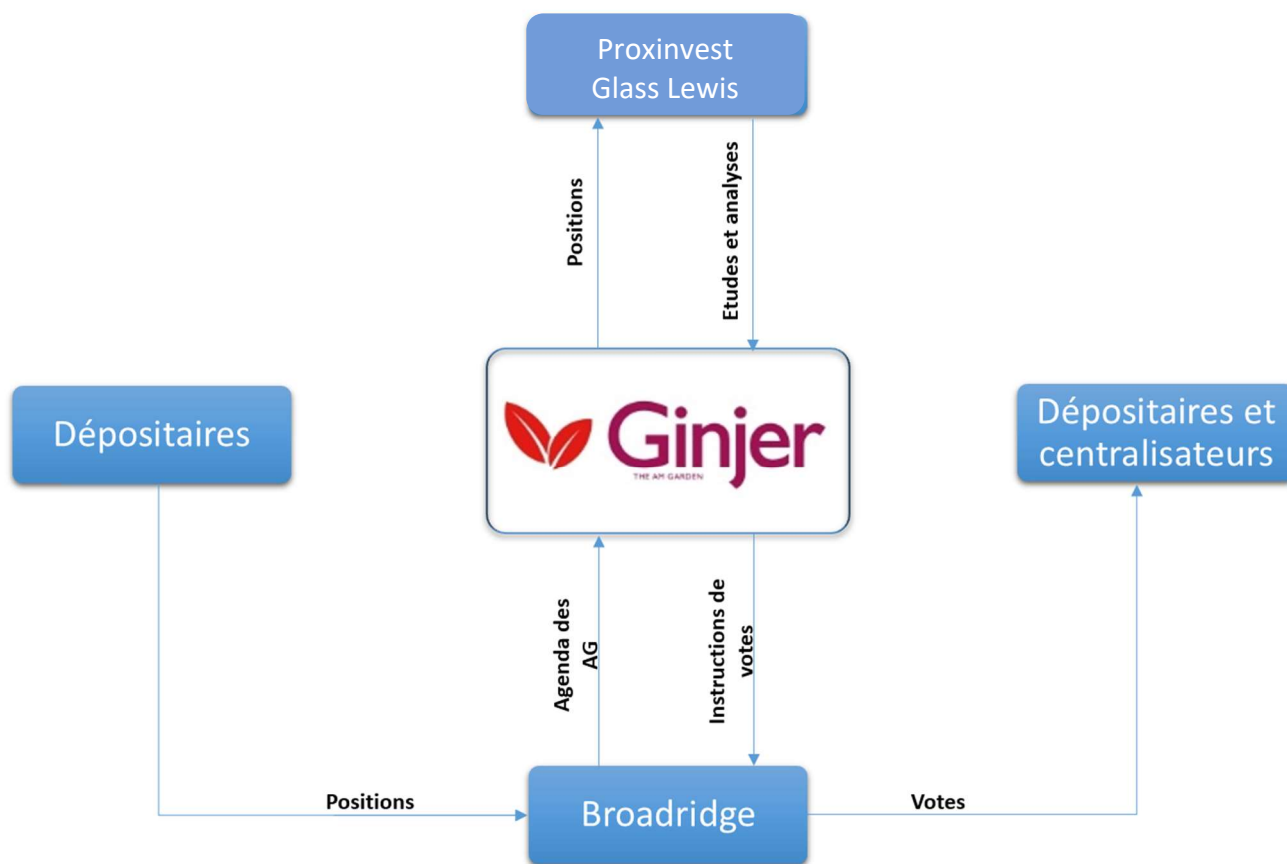
Egalement, en association avec notre conseil Proxinvest Glass Lewis, Ginjer AM effectue une revue annuelle de la **politique de vote** en présence des équipes de Gestion et validée par la direction Générale.

Ensuite, selon le calendrier des Assemblée Générales, un comité de votes réunissant les gérants, analyse les résolutions et décide de l'orientation du vote.

3. Exécution du vote

Ginjer AM exerce ses votes par correspondance / procuration ; les instructions étant enregistrées sur la plateforme du prestataire qui se charge de la transmission à la banque.

Schéma simplifié du circuit de vote :



4. Périmètre de vote

Ginjer AM exerce ses droits de vote pour la totalité des positions actions détenues, sans exclusion géographique, dans la mesure où les éléments et moyens permettant ce vote sont disponibles en temps voulu.

5. Situations de conflits d'intérêts

Dans le cadre de l'exercice des droits de vote, Ginjer AM peut être confrontée à des situations de conflits d'intérêts.

Afin de parer à cette éventualité, Ginjer AM dispose d'une Politique de gestion des conflits d'intérêts.